

Piolat, A. (1995). Parler, rédiger : présentation d'un outil d'analyse syntaxique et de quelques résultats. Travaux 13, 94-105.

Parler, rédiger présentation d'un outil d'analyse syntaxique et de quelques résultats

Introduction

Le psychologue peut analyser la production langagière en étudiant trois types de phénomènes et leurs interrelations : 1) les conditions contextuelles dans lesquelles la production émerge, 2) les processus et connaissances mis en œuvre pour réaliser la tâche langagière, 3) les caractéristiques du produit langagier (pour une revue de question : Piolat, 1990 ; Piolat & Roussey, 1992).

Dans le travail de psychologie expérimentale présenté ci-après, l'organisation syntaxique de corpus oraux et écrits a été caractérisée et quantifiée afin de repérer les déterminants de situation (destinataire, thème) et les contraintes fonctionnelles (cadence de production, possibilité d'autocorrection) qui provoquent des variations dans la structuration syntaxique.

1. Description des caractéristiques syntaxiques des textes

Afin de rendre compte de l'organisation syntaxique de corpus longs, j'ai utilisé les "Propositions pour une formalisation du traitement psycholinguistique des phrases" formulées par Bastien et Noizet (1976a, 1976b ; voir aussi Noizet, 1980). Cette formalisation est un modèle de description de phrases complexes sous forme d'opérations. Ces opérations sont marquées en surface par des opérateurs. Ces derniers, qu'ils établissent une relation intra- ou inter-propositionnelle, présentent, selon les sous-groupes établis (opération commutative, non commutative) des propriétés logiques différentes.

Remarque : Les quelques pages qui suivent résument, à l'invitation de Christian Touratier, un travail de thèse de doctorat que j'ai réalisé il y a maintenant une dizaine d'années (1982). Ce faisant, je propose quelques références bibliographiques plus récentes. Revue de questions et bibliographie, description de l'analyse des corpus et résultats détaillés sont disponibles dans le document "L'écrit et l'oral comme systèmes de production verbale".

L'adaptation de cette formalisation à l'analyse syntaxique de corpus a demandé une longue mise au point afin de fixer les règles permettant d'employer sans équivoque une grille de dépouillement (Piolat, 1975). À l'issue de l'analyse, les textes sont structurés en énoncés noyaux (constitués par un actant et une action et d'éventuelles expansions intra-propositionnelles), reliés entre eux en structures complexes par des connecteurs. Un texte est constitué d'une juxtaposition de ces structures.

1.1. Présentation de la formalisation psycholinguistique de Bastien et Noizet

De cette formalisation, je n'ai retenu que ce qui était utile pour la description de corpus. J'ai désigné par "intra-propositionnel" ce que ces auteurs qualifient "d'intranucléaire" et "d'inter-propositionnel" ce qu'ils nomment "internucléaire".

1.1.1. La structuration intra-propositionnelle

Une proposition comporte essentiellement un noyau et des éléments périnucléaires. Le noyau résulte d'opérations entre éléments nucléaires actant et action (action + objet) ou état (attribut + qualification de l'attribution). À ces opérations constitutives du noyau sont associées des spécifications comme les quantificateurs, déterminants, auxiliaires du verbe, modalités ou constituants de phrase (indicateurs de transformations singulières : négation, interrogation, etc ...). Les éléments périnucléaires sont insérés à l'aide d'opérations non constitutives du noyau
 - l'opération commutative coordonne des éléments proprement nucléaires ou périnucléaires en leur conservant une identité de statut (Exemple j'aurais besoin d'un studio <ou même d'une petite chambre>.
 - l'opération non commutative peut être de deux types selon la nature du premier terme qui admet comme second terme un élément périnucléaire
 a) l'opération qui fixe un modificateur de constituant à un élément de la structure nucléaire ; Exemple : une <petite> chambre <meublée <sobrement>. "sobrement" fonctionne dans cet exemple comme un modificateur de modificateur. b) l'opération qui admet comme premier terme l'ensemble du noyau. Le modificateur de la structure nucléaire, appelé modificateur de structure, n'a donc pas d'insertion fixe mais une insertion flottante ; Exemple : je te donne quelques critères <pour cette chambre>.

Au total, la structure intra-propositionnelle comprend des relations entre les éléments constitutifs. Je n'ai pas tenu compte de ces relations dans l'analyse des corpus. Elle comprend aussi des relations entre des éléments périnucléaires et cette structure. Ce sont ces relations qui ont été retenues.

1.1.2. La structuration inter-propositionnelle

La configuration d'une structure complexe est semblable à celle de la structure nucléaire. Elle résulte d'opérations effectuées entre des propositions. Les deux types d'opérations possibles sont formellement identiques aux opérations inter-propositionnelles évoquées précédemment

a) Les opérations commutatives "A" sont des opérations de coordination entre structures qui établissent entre ces dernières une relation symétrique. Les structures nucléaires ont un statut identique et se situent sur un même niveau : Exemple : (je suis à Paris) et (je voudrais continuer mes études à Aix).

b) Les opérations non commutatives sont des opérations de modification par insertion (enchâssement) d'une structure dans une autre qui établissent une relation antisymétrique entre ces structures. La structure insérée (constituante) et modifie la structure insérante (matrice). Ces opérations introduisent une différence de statut entre structures. Les structures se situent à des niveaux non adjacents.

Deux sous types d'opérations non commutatives sont distingués

a) les opérations "B" qui admettent comme premier terme une proposition, modifient cette proposition dans sa totalité. L'insertion de la constituante est flottante ; Exemple : je cherche une chambre (pour loger en cité).

b) les opérations "C" qui admettent comme premier terme une proposition et modifient un élément, et un seul, de cette proposition. La constituante est fixée à l'élément de la matrice sur lequel porte la modification ; Exemple : je suis à la recherche d'une chambre (qui soit si possible près de la faculté).

Les opérations commutatives (A) et non commutatives (B et C) sont traduites linguistiquement par des opérateurs (et, mais, quand, parce que, néanmoins...). Ces opérateurs peuvent être regroupés en 7 classes (choix, énumération, expansion, substitution, ordre, causalité, comparaison). Certains opérateurs sont polyvalents et sont classés sous deux types d'opérations. Par exemple, le connecteur "et" peut fonctionner comme un opérateur d'énumération et renvoyer à une opération commutative ou bien, dans un autre emploi, il peut être d'ordre temporel et renvoyer alors à une opération non commutative.

1.1.3. Application de la formalisation aux corpus

Avec ce type de formalisation, l'analyse de corpus ne peut être immédiate et automatique. Si la phrase est par définition grammaticale, l'énoncé peut ne pas l'être. La logique de la démarche qui a été conduite constraint (sauf si l'on renonce à caractériser et quantifier les corpus) à "grammaticaliser" l'énoncé non grammatical. On se heurte ainsi à un

problème de décision que le psycholinguiste ne peut éviter. L'analyse des corpus recueillis a impliqué quelquefois ce type de décision surtout lors de l'analyse des productions orales. Toutefois, la tâche et la situation de production expérimentales imposées aux parleurs et rédacteurs (des étudiants) les ont conduits à une certaine "surveillance verbale". Les cas d'agrammaticalité, de rupture syntaxique, de reprise ont été rares.

Les étapes de l'analyse d'un corpus sont les suivantes (pour des exemples Cf. Piolat, 1982, p. 434 et suivantes)

1) Repérer les propositions

- Ce repérage est effectué à partir du verbe. Dès qu'il y a "verbe", il y a "proposition". Toutefois, un certain nombre de verbes sont considérés comme des "auxiliaires" (aller, devoir, pouvoir, être en train de, etc.). C'est l'association auxiliaire-verbe qui est décomptée comme une structure nucléaire. En outre, à l'oral, le locuteur peut répéter le verbe (Exemple : "je veux je veux une chambre") ou bien lui substituer un autre verbe ("je veux je souhaite une chambre") ; je n'ai alors compté qu'une seule proposition.

- Autour du verbe gravitent actant et patient ainsi que les éléments périnucléaires. Ces derniers ont été délimités et catégorisés. Les modificateurs de modificateurs ont aussi été caractérisés mais ils n'ont pas fait l'objet d'un comptage.

2) Délimiter les structures complexes

- Il s'agissait de repérer les propositions connectées entre elles (structures complexes) et le site où une nouvelle structure débutait. L'absence d'un opérateur inter-propositionnel (mais, et, parce que, dont...) entre des éléments appartenant à deux propositions est l'indice de l'achèvement d'une structure dite complexe. Celle-ci est constituée de une ou plusieurs propositions connectées explicitement entre elles. Le début d'une nouvelle structure complexe est alors envisagé. Cette règle ne s'applique pas dans le cas des propositions infinitives ("je pense louer un petit studio" : cet énoncé comporte deux structures nucléaires reliées par une opération fixe B). Cette règle ne s'applique pas non plus aux propositions incises (exemple : "tu vois") apparaissant quelquefois dans les corpus oraux. Les incises ont été reliées à la structure nucléaire précédente par une opération inter-propositionnelle C.

- Cette délimitation n'est pas automatique. Par exemple, le locuteur peut dire : "... une petite cuisine enfin je souhaiterais un frigidaire..." ; "enfin" placé en tête de proposition aura un statut d'opérateur inter propositionnel. Le locuteur peut aussi dire : "... une petite cuisine je souhaiterais enfin un frigidaire..." ; "enfin" aura alors un statut d'opérateur intera-propositionnel (en l'occurrence un modificateur de proposition). En outre "une petite cuisine" sera rattachée à la proposition précédente (elle-même incluse dans la structure complexe précédente)."Je souhaiterais"

constituera le début d'une autre proposition, et donc d'une structure complexe si d'autres propositions lui sont reliées par des opérateurs.

- Au total, la délimitation des propositions comme celle des structures complexes, ne s'appuie ainsi ni sur la ponctuation que le locuteur a utilisée à l'écrit, ni sur les pauses à l'oral. C'est en fonction de la présence ou de l'absence d'opérateur(s) que les frontières ont été établies.

3) Cataloguer les types d'opérations inter et intra-propositionnelles

Les propriétés (commutative ou non) ont été attribuées aux relations intra et inter-propositionnelles. Comme des opérations inter-propositionnelles différentes peuvent prendre le même habillage lexical (par exemple, le cas du "et" déjà cité, ou encore celui du "si"), c'est le contexte sémantique et la possibilité de faire "flotter" la proposition coordonnée qui permettent de décider. Aussi, j'ai établi une liste de tous les opérateurs rencontrés dans les corpus en repérant ceux qui pouvaient être polyvalents.

Cette polyvalence fonctionnelle concerne aussi l'analyse intra-propositionnelle. Par exemple, un même adverbe, inséré après le verbe, peut, selon les cas être modificateur de structure ou de constituant. En mettant la proposition à la forme négative, il était alors possible de choisir le type d'opérations (exemple : "la fenêtre éclaire heureusement le studio"). Le locuteur a pu dire : "la fenêtre éclaire le studio et c'est heureux" ; l'adverbe est alors modificateur de structure. Il a pu dire aussi : "la fenêtre éclaire bien le studio". L'adverbe est alors modificateur du constituant verbal.

1.1.4. Limites de la caractérisation syntaxique utilisée

Pour caractériser et comparer de très nombreux corpus (près de 500), il fallait se fixer un certain niveau d'analyse. Le niveau choisi peut paraître très proche de la structure de surface. Mais compte tenu des critères de la formalisation, cette description n'était pas linéaire. Elle permettait de décrire les opérations inter-propositionnelles sous forme d'arborescence ou graphe de relations (indices de connexité et de hauteur ; Cf. §1.1.5).

Plus précisément, l'articulation inter-propositionnelle du texte est dépendante du choix fait par la formalisation parmi les différentes façons d'opérer une connexion. C'est sur un connecteur (élément bien repérable de la chaîne parlée ou écrite) que se cristallise, pour l'essentiel, la connexion. Bien sûr, il est souhaitable de s'interroger sur la valeur relationnelle de certains connecteurs qui peuvent être "sémantiquement pleins" (soudain, pourtant, au contraire) ou bien "sémantiquement vides" (et puis alors). De plus, un locuteur peut traduire des relations inter-propositionnelles (par exemple temporelles ou causales), en utilisant non pas un opérateur temporel ou causal, mais un autre procédé formel tel que la succession d'énoncés. Je n'en ai pas tenu compte dans la description. La forte connexité observée dans nos corpus oraux pourrait être expliquée

par le fait que tous les connecteurs ont été intégrés dans l'analyse. Je n'avais aucune raison de ne pas le faire. Selon quel critère psycholinguistique, c'est-à-dire cognitif, peut-on hiérarchiser les différents aspects de la connexion tels que l'absence de marqueurs de liaison, les marqueurs "vides", les marqueurs "pleins" ?

L'analyse pratiquée comporte d'autres limites. La continuité et surtout la cohérence d'un texte peuvent être "marquées" avec des procédés qui échappent à une grammaire de phrase (Adam, 1992 ; Bronckart, 1985). Par exemple, les relations entre propositions peuvent aussi être marquées par le temps des verbes, les modes, les aspects ou encore par divers phénomènes de co-occurrence et d'anaphore (pour une recherche sur la maîtrise du marquage de l'information ancienne et nouvelle par des enfants à l'oral et à l'écrit, Cf. Vion, Piolat & Colas, 1989).

La caractérisation de la structuration intra-propositionnelle est, quant à elle, très élémentaire. La formalisation ne donne pas de statut particulier aux transformations singulières comme l'interrogation, la négation, l'emphase. Or les productions orales comportent bien plus qu'à l'écrit des tournures présentatives ("c'est une chambre qu'il..." ; "il y a une chambre..." ; "voilà la chambre qu'il" ...) ainsi que des topicalisations du syntagme nominal sujet ("la chambre elle..."), des détachés ("la chambre je voudrais qu'elle soit claire..."). Enfin quelques phénomènes de bribes (éléments faisant partie d'une séquence qui n'est pas réalisée d'un seul coup et en une seule fois) sont apparus. Là encore, je rien ai pas tenu compte lors de l'analyse syntaxique.

Au total, la description syntaxique des corpus ne pouvait pas être totalement satisfaisante parce qu'elle devait fonctionner comme un filtre. On devait craindre que le filtre soit trop sélectif ou qu'il soit plus imperméable aux caractéristiques verbales de l'oral ou de l'écrit. Par exemple : les auxiliaires de prédication, très présents à l'oral, n'ont pas été pris en compte, mais je n'ai pas non plus comptabilisé les constituantes postposées à la matrice très fréquentes à l'écrit : ("Étant étudiant à Aix, je suis à la recherche..."). L'objectif était d'avoir seulement une vue d'ensemble de l'organisation intra et inter-propositionnelles des corpus produits dans des conditions expérimentalement contrôlées.

1.1.5. Calcul des indices

Pour chacun des corpus, les relations intra et inter-propositionnelles ont été comptabilisées à l'aide d'une dizaine d'indices (pour le mode de calcul, Cf. Piolat, 1982, p.423)

Pour l'essentiel, la structuration intra-propositionnelle a été quantifiée avec un indice d'expansion (opérations périnucléaires adjointes à la structure nucléaire). La structuration inter-propositionnelle a été quantifiée

avec un indice de connexité (ampleur du chaînage inter-propositionnel), un indice de hauteur (profondeur atteinte par le chaînage inter-propositionnel). Il faut noter qu'une différence de hauteur moyenne entre deux corpus peut être observée sans qu'il y ait une différence de connexité (les deux structures complexes présentant un nombre identique de structures nucléaires connexes). L'intérêt de l'indice de hauteur est d'être de nature purement structurale. À connexité constante, quand des structures complexes se distinguent par une augmentation du nombre de niveaux, cela se traduit par un accroissement du nombre de propositions à double fonction (constituante vis-à-vis d'une précédente matrice et matrice vis-à-vis d'une constituante suivante). En termes de coût cognitif, l'augmentation de la hauteur s'accompagne donc d'une augmentation de la contrainte cognitive. Il est toujours plus difficile de traiter des éléments d'information qui ont une double fonction que des éléments à fonction unique.

2. Études des variations de contraintes de production sur l'organisation syntaxique des corpus

L'outil de description mis au point, les corpus ont été recueillis selon les exigences de standardisation imposées par la méthode expérimentale. Les situations de production ont été conçues afin de croiser des contraintes de situation (destinataire, contenu, ...) avec des contraintes fonctionnelles (parler, écrire dans des conditions plus ou moins favorables).

2.1. Contraintes de situation

L'activité de production de texte ne peut être pensée sans une analyse des paramètres de la situation (participants, contact physique et psychologique, contenu, lieu, etc.) dans laquelle elle est conduite et des objectifs que se fixe le locuteur quand il s'engage et engage son destinataire par sa production (Hoppe-Graff, Herrmann, Winterhoff-Spork & Mangold, 1985).

Selon les disciplines (linguistique pragmatique, psychologie sociale, psychologie du langage) les modes de théorisation proposés prennent la forme d'inventaires de déterminations. Le locuteur prend la parole (ou écrit) de façon "située". Chaque situation d'émission, orale ou écrite, est investie socialement d'une signification reconnue et qui infléchit le comportement des émetteurs et des récepteurs (Bronckart, 1985 ; Caron, 1989 ; Schoeni et al., 1988). Les effets internes de cette situation sur le locuteur ont été qualifiés selon les auteurs, de "degré d'improvisation", de degré "d'attention", de "degré de surveillance", de "tension".

Analyser l'impact des contraintes de situation sur l'activité langagière, supposait donc de "jouer" de ces paramètres qui conditionnent les modes de relation entre le locuteur et la situation. A cette fin, il fallait mettre en

forme des situations de discours contrastées sur au moins une des dimensions pertinentes.

J'ai donc fait varier les situations de production sur un seul paramètre à la fois, les autres contraintes communicatives restant identiques

- le degré de familiarité avec le destinataire (familier : un ami vs non familier : une agence de location, une bibliothèque universitaire) ;

- la fonction que doit remplir le produit (demande vs excuse) ;

- le canal de production (écrire vs dicter une lettre vs laisser un message à un répondeur téléphonique).

Les situations de production mises en place en combinant ces déterminants gardaient une certaine vraisemblance pour les étudiants de psychologie qui allaient être "sujets d'expérience" : "dicter une lettre parce que l'on s'est cassé le poignet (elle va être retranscrite telle quelle) afin de demander à une agence de location de l'aide pour louer une chambre universitaire" ou bien "écrire à un ami pour s'excuser de ne pas lui avoir rendu son livre à temps", (etc.). Dans tous les cas, il s'agissait de produire une lettre (sauf pour le canal téléphonique) et le discours était totalement "monogéré" (les situations "orales" retenues ne sont certes pas "illustratives" des conduites dialogiques plus standard ; cf. Vion, 1992).

Les analyses statistiques permettent de conclure que plusieurs modifications syntaxiques ont été induites par ces oppositions de contraintes de situation (pour plus de précision, voir les résultats des chapitres 4, 5 et 6, Piolat, 1982).

Mais, l'objectif central de ce travail n'était pas de procéder à une "attribution définitive" de combinaisons syntaxiques intra- et inter-propositionnelles types en fonction des paramètres des contraintes de situation.

Il était plus important de montrer la "souplesse syntaxique" avec laquelle les parleurs et rédacteurs parviennent à s'ajuster aux exigences fixées par la combinaison des trois facteurs (destinataire, fonction du message et canal de production). Les résultats mettent en évidence que cette souplesse diffère selon la modalité d'expression orale et écrite. Pour l'essentiel, les parleurs s'ajustent aux contraintes de la situation en modulant surtout l'organisation intra-propositionnelle. En revanche, les rédacteurs modulent à la fois les relations intra- et inter-propositionnelles. Tout se passe comme si la souplesse syntaxique spécifique à l'oral et à l'écrit ne se limitait pas à la largeur de l'ouverture de l'éventail, mais aussi à la possibilité (seule présente à l'écrit), si l'on accepte la métaphore, d'ouvrir deux éventails dans le même temps, c'est-à-dire à composer et à coordonner la syntaxe intra- et inter-propositionnelle.

2.2. Contraintes fonctionnelles : parler, rédiger

L'étude de la production langagière impose de se prononcer sur les caractéristiques fonctionnelles présidant à la réalisation de cette activité. Il s'agit d'évaluer les conditions inhérentes au système cognitif qui contraignent fonctionnellement, pour le parleur comme pour le rédacteur, la transformation de son projet informatif en un texte (Piolat, 1990).

Afin de contribuer à repérer la nature des contraintes fonctionnelles qui pèsent sur l'activité langagière, il paraissait pertinent de comparer les capacités de traitement des locuteurs lorsqu'ils effectuent leur tâche selon des modes de production contrastés. Les modalités orale et écrite sont, de prime abord, porteuses de contraintes dissemblables : par exemple, production dialogique vs monologique, différences d'exigence temporelle, accessibilité constante du produit déjà écrit, etc... On peut donc se demander, à propos de ces contraintes, a) si elles accroissent, ou, au contraire, limitent les performances , et b) si oui, pourquoi elles le font ?

Pour l'essentiel, les chercheurs ont comparé la complexité linguistique (lexicale, syntaxique, thématique) des corpus afin de conclure — abusivement dans de nombreux cas, il suffit d'étudier dans le détail la nature des indices employés pour s'en convaincre - que les textes oraux sont "simples" et les textes écrits "complexes". Constatant des différences entre les produits, ces chercheurs les ont expliquées par des conditions dissemblables de gestion de la production (pour des revues de questions voir Chafe, 1982 ; De Beaugrande, 1987 ; Martlew, 1983 ; Piolat, 1982 ; Redeker, 1984 ; Rubin, 1987). Ils ont imputé ces écarts à deux grands ordres de contraintes fonctionnelles : le temps consacré à l'élaboration de la production et les possibilités d'auto-correction liées à la stabilité variable du produit.

Ainsi les conditions de production par écrit sont considérées comme plus favorables à une bonne élaboration du produit (recherche de complétude, d'ajustement aux normes, etc.). N'étant pas soumis à une cadence d'émission rapide, le rédacteur peut opérer des aménagements (intérieurs ou visibles). À tout moment, il peut se relire et, donc, évaluer facilement la cohésion, la cohérence et la valeur informative de son produit et la transformer si nécessaire. De plus, le rédacteur tient particulièrement compte de ce qu'il vient de rédiger pour formuler ce qu'il va dire.

Les conditions de production orales sont ainsi souvent décrites en négatif par rapport à celles de l'écrit. La rapidité du débit d'émission restreint la planification et la régulation des énoncés. Le parleur récupère plus difficilement les énoncés produits et stockés en mémoire. Il lui est donc plus dur d'anticiper et de contrôler, à la fois, l'activité et le produit en cours d'émission.

Afin d'expliquer les contrastes observés entre les textes oraux et écrits, il n'était pas suffisant, selon moi, d'évoquer *a posteriori* les délais d'émission ou les possibilités d'auto-correction. Il convenait de les inclure en tant que facteurs expérimentaux dans le paradigme de recherche. J'ai ainsi modifié les contraintes fonctionnelles pour vérifier si les organisations syntaxiques repérées dans les textes oraux et écrits étaient redéposables des conditions de contrôle et de cadence d'émission.

Pour garder aux situations de production une certaine "vraisemblance" et, compte-tenu des "avantages" fonctionnels classiquement attribués au mode de production par écrit, les rédacteurs ont été privés du contrôle visuel de leur écriture ("votre stylo ne marche plus, vous écrivez avec cette feuille de carbone mais vous n'accédez à ce que vous avez écrit qu'à la fin..."). Ils ont aussi été incités à produire très rapidement ("votre bus passe dans 3 minutes, il faut rapidement écrire...."). Inversement, les parleurs ont été invités à se réécouter pendant la dictée de leur message à l'aide d'un dictaphone. Ou encore, il leur a été recommandé de faire des pauses "afin d'aider à la transcription du message". Dans tous les cas, les sujets ont produit de façon située (demande d'aide à un destinataire donné) (pour les consignes exactes : voir Piolat, 1982).

Les organisations syntaxiques des textes obtenus dans ces situations ont été comparées à celles obtenues lors d'une production dans des conditions de contraintes plus habituelles inhérentes aux deux modalités d'expression (Cf. Piolat, 1977).

Les résultats indiquent que ces conditions de contrôle et de cadence sont, dans une large mesure, responsables de la mise en forme syntaxique des textes. La cadence d'encodage rapide pénalise plus la production par écrit que le mode "aveugle" d'écriture. À l'oral, la réécoute de ce qui a déjà été produit renforce plus efficacement le contrôle et la planification que ne le fait le ralentissement du débit de production.

Les résultats complémentaires mettent en évidence que, selon les contraintes fonctionnelles imposées expérimentalement, parleurs et rédacteurs ne disposent pas de la même marge de manœuvre pour ajuster leur produit au contexte social de production. Les rédacteurs deviennent moins performants, alors que les parleurs parviennent à mieux réguler leur produit en fonction du type de destinataire. Ainsi, les modifications de cadence et de contrôle déstabilisent, mais partiellement seulement, l'économie syntaxique orale et écrite et transforment aussi les capacités d'adaptation aux contraintes de situation.

Cette économie de base est la suivante

- à l'oral (en regard de ce qui est produit à l'écrit), les parleurs "allègent" en expansions périnucléaires (adjectifs, adverbes, compléments circonstanciels, etc.) les propositions qu'ils émettent et chargent en propositions connectées entre elles, les structures complexes (ensemble de

propositions) qu'ils élaborent. La connexité inter-propositionnelle est forte mais la hauteur (types de relations inter-propositionnelles) est faible. - à l'écrit (en regard de ce qui est produit à l'oral), les rédacteurs chargent en expansions périnucléaires les propositions qu'ils écrivent mais allègent en propositions connectées entre elles les structures complexes. La connexité est faible mais la hauteur est grande. Les propositions à double fonction (matrice et constituante) sont, en effet, plus nombreuses qu'à l'oral.

Conclusion

Les interactions observées entre les effets des facteurs de situation et ceux des contraintes fonctionnelles, invitent à penser que l'organisation syntaxique d'un produit dépend de l'application, par le locuteur, d'une stratégie. Cette dernière résulte d'un ensemble de décisions adaptatives conformes aux objectifs que le locuteur se fixe et qu'il pense pouvoir atteindre. En effet, en raison des contraintes fonctionnelles, parleurs et rédacteurs ne peuvent développer exactement la même économie syntaxique (décrise en termes de relations intra- et inter-propositionnelles). Ils ne disposent pas, en outre, de la même souplesse adaptive aux contraintes sociales de production.

Si l'on appelle "système de production", un ensemble articulé de contraintes fonctionnelles qui conditionnent la nature et le déroulement de l'activité d'élaboration d'un texte lors de son ajustement à une situation de communication donnée, les résultats obtenus ont permis de conclure, pour les deux modalités de production (parler, rédiger), à l'utilisation de deux systèmes différents. Leur communauté fonctionnelle n'enlève rien à leurs différences qu'il n'est pas réaliste de négliger ou de réduire à quelques contraintes périphériques de type phonologique ou calligraphique. D'ailleurs, avec de nouvelles méthodologies qui permettent d'étudier, en temps réel, le déroulement même de l'activité (particulièrement de l'activité rédactionnelle, Piolat, 1990), la mise en évidence des différences fonctionnelles entre la production par écrit et la production par oral est encore plus patente.

Annie PIOLAT

Bibliographie

- ADAM, J.M., 1992. *Les textes : Types et prototypes. Récit, argumentation, explication et dialogue.* Paris : Nathan.
- BASTIEN, C., & NOIZET, G., 1976a. Propositions pour une formalisation du traitement psycholinguistique des phrases. *Mathématiques et Sciences Humaines*, 14(53), 31-62.
- 1976b. Les opérateurs interphrases : syntaxes ou sémantiques ? In S. Ehrlich & E. Tulving (Eds), *La mémoire sémantique. Bulletin de Psychologie*, 356-359.
- BRONCKART, J.P., 1985. *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse.* Neuchâtel : Delachaux & Niestlé.
- CARON, J., 1989. *Précis de psycholinguistique.* Paris : PUF.
- CHAFFE, W.L., 1982. Integration and involvement in speaking, writing, and oral literature. In D.Tannen (Ed.), *Spoken and written language : exploring orality and literacy.* Norwood, N.J. : Ablex.
- DE BEAUGRANDE, R., 1987. Writing and Meaning : Contexts of Research. In A. Matsuashi (Ed), *Writing in Real Time. Modelling Production Processes.* (1-33). Norwood N.J. : Ablex.
- HOPPE-GRAFF, S., HERRMANN, T., WINTERHOFF-SPURK, P., & MANGOLD, R., 1985. In J.P. Forgas (Ed.), *Language and Social Situations* (81-95). Heidelberg Springer.
- MARTLEW, M., 1983. *The Psychology of Written Language.* Chichester, G.B. : John Wiley and Sons.
- NOIZET, G., 1980. *De la perception à la compréhension du langage.* Paris: PUF.
- PIOLAT, A., 1975. *Utilisation de la formalisation psycholinguistique de Bastien et Noizet pour l'analyse syntaxique des corpus. Quelques questions.* Document ronéoté. Aix Université de Provence. (28 p.).
1977. Stratégies syntaxiques spécifiques aux modalités d'expression orale et écrite. *Cahiers de Psychologie*, 20,43-67.
1982. *L'écrit et l'oral comme systèmes de production verbale.* Thèse de Doctorat de 3e cycle. Document ronéoté. Aix : Université de Provence. (454 p.).
1990. *Vers l'amélioration de la rédaction écrite. Apport des Technologies Nouvelles pour la Recherche et l'Apprentissage.* Habilitation à diriger des recherches. Université de Provence. Aix-en-Provence (445 p.).
- PIOLAT, A., & ROUSSEY, J.-Y., 1992. Rédaction de texte. Éléments de psychologie cognitive. *Langages*, 106, 106-125.
- REDEKER, G., 1984. On differences between spoken and written language. *Discourse Processes*, 7, 43-55.

- RUBIN, D.L., 1987. Divergence and convergence between oral and written communication. *Topics in Language Disorders*, 7(4), 1-18.
- SCHOENI G., BRONCKART, J.P., & PERRENOUD, P., 1988. *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- VIOLA, M., PIOLAT, A., & COLAS, A., 1989. Oral and written references to new and given information by 9- and 11-year-olds and adults. *European Journal of Psychology of Education*, 4(1), 37-40.
- VIOLA, R., 1992. *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette.